



Monsieur Lucien Weiler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le: 14 AVR. 2008 Q.2466
---

Luxembourg, le 14 avril 2008

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser la question parlementaire suivante à Monsieur François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et à Madame Octavie Modert, secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Le Comte d'Ansembourg, qui vient de décéder, était en possession d'une collection de livres anciens, composée de « quelque 6000 volumes, dont 1000 livres présentent une valeur particulièrement importante du point de vue historique et artistique ». D'après mes informations, cette bibliothèque d'Ansembourg serait actuellement mise en vente.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes:

- L'Etat a-t-il été contacté par les héritiers du Comte d'Ansembourg en ce qui concerne un éventuel achat de la bibliothèque ? L'Etat envisage-t-il d'acquérir cette collection et si oui, où en sont les négociations ?
- Selon des informations de Mme la Secrétaire d'Etat un spécialiste aurait été chargé d'établir une estimation de la valeur de la bibliothèque. Ce projet d'évaluation est-il achevé et quels sont les résultats ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

  
Claude Adam  
député